Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.23 — TELEPHONE

COCORICOS

Cheveux et drapeaux rouges

Dimanche et lundi a eu lieu à Tourcoing le congrès des Pupilles Socialistes du Nord. Ce congrès a chagriné la « Croix » et notre pieuse consœur y a trouvé un cheveu.

Que dis-je, un cheveu ? Des milliers de cheveux, une perruque entière. Et quels cheveux, mes amis ! Ceux de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même !

Lisez plutôt la « Croix » qui a intitulé son article : « *Contraste douloureux* » :

« Hier à Courtrai, toute la Ville assistait paisiblement à la procession des Saints Cheveux...

» La sainte relique, entourée de flambeaux, était portée sous un dais somptueux par un prélat accompagné d'un nombreux clergé. Gendarmes à cheval et agents de police précédaient le cortège, les pompiers en armes rendaient les honneurs...

» Tout le long de la procession, la population massée sur les trottoirs, admirait en silence les différents groupes qui défilaient devant elle et s'agenouillait toute quand passait la relique des Saints Cheveux de Notre-Seigneur...

» Au retour, une autre scène profondément triste nous attendait en gare de Tourcoing.

» Là, d'autres groupes d'enfants, fillettes et garçons enrubanés de rouge, arborant des bannières et des drapeaux rouges chantaient, d'une voix éraillée par deux jours de fatigue, l' « Internationale » et le « Drapeau Rouge »...

» Quel avenir nous prépare une pareille jeunesse ?...

» Heureuse la Belgique qui dans son peuple catholique garde le respect de l'autorité sauvegarde de ses intérêts ! Pauvre France, dont la Sociale impie et révolutionnaire est en train de faire pour sa honte et sa ruine une nation sans Dieu ni maître ! »

Oui la chose apparaît ainsi aux yeux de « La Croix ». Heureuse la Belgique parce que ses enfants donnent le spectacle de cette scandaleuse imbécilité qui consiste à s'agenouiller devant des cheveux que promène un prélat. Heureuse la Belgique qui s'abaisse jusqu'à cette danse du scalp civilisée et très chrétienne. Et pauvre France dont les gosses eux-mêmes ont compris l'absurdité des dogmes et ont envoyé toutes les reliques et tous les saints à tous les diables. Pauvre France qui a su se libérer du joug de l'Eglise et qui fière, ironique, légère, méprisante, railleuse, superbement impie, rit au nez des pontifes et des prélats chamarrés.

Ah ! les bons apôtres que ces messieurs de la « Croix » et comme ils trouvent bien les phrases qu'il faut aux prodigieux crétins qui constituent leur clientèle !

JEHAN DE ROUBAIX.

LE PIED DANS UN METIER

Le jeune René Ameye, 18 ans, ouvrier du peignage Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, a eu mercredi matin le pied gauche pris dans une batteuse.

M. le docteur Rousseau, requis, donna ses soins au blessé qu'il fit transporter d'urgence à l'hôpital de la Fraternité. De là, Ameye fut conduit à son domicile à Saint-Genois (Belgique).

On craint que l'amputation soit indispensable.

LE COURAGE RECOMPENSÉ

L'agent de police Dumortier vient de recevoir une gratification de 30 francs pour avoir, grâce à sa courageuse intervention, empêché deux jeunes gens d'être écrasés par un Mongy.

PORT ILLEGAL D'UNIFORME

Passant avenue Julien Lagache, l'agent de police Louis Meurisse rencontra plusieurs individus parmi lesquels se trouvait Edouard Delattre, 18 ans, charpentier demeurant rue Hoche, 43, lequel était vêtu d'une tunique et d'un képi de soldat et causait du scandale.

Delattre a été déféré au parquet sous l'inculpation de port illégal d'uniforme.

A L'ŒIL

Jules Basset, 53 ans, né à Braux (Ardennes), le 27 mars 1861, sans travail et sans domicile a bu 7 picons et mangé une omelette, mardi soir chez Mme Pierre Erukens, née Césarine Crève, 33 ans, cabaretière, rue de Tourcoing, 35.

Il n'avait pas le sou ce qui lui vaut d'être poursuivi pour grivèlerie.

REPOS HEBDOMADAIRE

Une enquête est ouverte sur une demande de dérogation à la loi sur le repos hebdomadaire, formulée par M. Vandeperre, marchand de charbon, rue de Favreuil.

UNE EXCURSION DU NORD-TOURISTE A BRUGES

Dans sa dernière réunion, le Comité des Excursions a décidé d'organiser une sortie pour cyclistes et touristes à Bruges, le dimanche 14 juin. Les excursionnistes faisant le trajet par chemin de fer, bénéficieront de la réduction de 50 % sur les chemins de fer français et belges, à la condition qu'ils en aient fait la demande aux guichets du Nord-Touriste, pour le 10 juin, à midi, dernier délai. Le départ aura lieu par le premier train du matin, qui arrive à Bruges vers huit heures et demie, et le retour s'effectuera par le dernier train; les touristes auront ainsi une journée entière pour visiter la ville de Bruges qu'on appelle, avec raison, la Venise du Nord. Le coût du trajet sera de 3 fr. environ.

Les cyclistes quitteront la Grand'Place de Roubaix, à cinq heures et suivront l'itinéraire suivant : Halluin, Menin, Roulers (où sera pris le petit déjeuner), Thourout et Bruges. Le retour se fera par Courtrai.

Les capitaines de route seront MM. Lorthiois et Degraeve.

LA FANFARE CYCLISTE DU NORD-TOURISTE AUX FÊTES COMMÉMORATIVES DE BOUVINES

A l'occasion des grandes fêtes qui auront lieu à Bouvines, le dimanche 28 juin, une excursion cycliste est organisée par le Nord-Touriste. Cette sortie présentera un attrait spécial, par la présence, en tête du groupe, de la Fanfare cycliste qui y prendra part au grand complet.

Cette excursion remplacera celle qui devait avoir lieu le même jour à Saint-Amand-les-Eaux.

La réunion des cyclistes et des exécutants se fera sur la Grand'Place de Roubaix, à partir de midi et demi, et le départ sera donné à une heure précise. On quittera Bouvines vers six heures, de façon à être de retour à Roubaix avant la nuit.

On peut s'attendre à ce que cette excursion réunisse un nombre considérable de participants.

LES FÊTES DE L'EPEULE ET DU TRICHON

Les lauréats des divers concours des 31 mai et 1er juin, qui n'ont pas retiré leurs prix ou obtenu le remboursement de leurs arrhes sont informés que le trésorier et le secrétaire se tiendront à leur disposition, au siège du Comité, chez M. Emile Desmettre, 121, rue de l'Epeule, le dimanche 7 juin courant, de 11 heures à midi.

Passé ce délai, les prix et les primes seront envoyés aux ayants-droit, selon le désir qu'ils exprimeront par lettre à M. le président du Comité, à l'adresse susdite.

MM. les fournisseurs sont invités à produire leur facture au plus tard, pour le 10 courant.

Communiqués

FANFARE « L'UNION MUSICALE DU CUL-DE-FOUR ». — Répétition générale des morceaux de musique à exécuter au festival de Wasquehal, à huit heures et demie du soir, au local, rue de Flandre, 62. La commission compte sur la présence de tous.

SOUTIENS DE FAMILLE. — Les jeunes gens de la classe 1914 et les ajournés des classes de 1912 et 1913, déclarés « Bon » par le conseil de révision, qui se croient dans les conditions de solliciter l'allocation journalière au titre de soutien indispensable de famille, et qui n'ont pas encore rempli les formalités nécessaires, doivent se présenter à la Mairie « Bureau Militaire » avant le 10 juin.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITÉ », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, dessrvira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.

S'adresser au Bureau provisoire : 38, Grande-Rue, Roubaix.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 3 juin 1914

Naissances. — Juliette Hache, rue de Beaumont, cour Loridant, 22. — Maurice Adriaenssens, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 38. — Jeanne et Jérard Kistiaens, rue d'Arcole, 5. — Albert Gaillet, rue J.-B. Notte, 78. — Albert Demortier, rue de Mouvaux, 40. — Henri Vanaverbecke, boulevard de Cambrai.

Décès. — Théodore Desplechin, 60 ans, rattacheur, avenue Julien Lagache. — Marie Schollaert, 72 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Albert Bettens, 1 an, rue Bayart, 45. — Désiré Hasse, 35 ans, trieur, rue Voltaire, cour Messiaen, 1.

CROIX

MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir jeudi, à huit heures et demie précises, répétition générale. Instruction pour le concert du 7 juin, à Tourcoing. Présence indispensable.

ETAT-CIVIL de CROIX. — *Naissances.* — Leplat Gabrielle, Grande-Rue, 65. — Vernack Lucienne, rue des Champs, cour Masurel. — Chantraine André, ru eDupir prolongée.

WATTRELOS

CONSULTATIONS JUDICIAIRES. — Les consultation judiciaires sont données gratuitement à la Mairie, bureau de l'office social, les dimanches de 10 heures à midi, par un avocat du barreau de Lille.

SERVICE DE PLACEMENT GRATUIT. — Le Bureau Municipal de Placement gratuit de Wattrelos, placé sous le contrôle d'une commission paritaire, composée d'un nombre égal de patrons et d'ouvriers, est ouvert à toutes les proissions. Son service étant interlocal, il reçoit les offres et demandes d'emplois pour Wattrelos, Roubaix, Tourcoing, Lille et les communes de la Région.

Il suffit, aux personnes en quête d'emploi, pour se faire inscrire, de s'adresser personnellement à la Mairie de Wattrelos, burea ude placement.

Les employeurs peuvent faire parvenir leurs offres d'emplois, soit par téléphone, soit de vive voix, soit par la poste.

Ouvriers, employés et patrons ont intérêt à s'adresser de préférence au Bureau Municipal de Placement gratuit de Wattrelos.

A LA MUSIQUE. — Ce soir, jeudi, à 20 heures et demie, Grand'Place ,ouverture des Concerts d'Eté, par la Musique Municipale.

LA FÊTE DES ECOLES. — Le Comité d'organisation de la fête de dimanche prochain a pris toutes les dispositions nécessaires en vue de la parfaite exécution du programme.

M. Prat, inspecteur de l'enseignement primaire, présidera la Fête. Il prendra place sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, avec le Conseil Municipal et la délégation cantonale, pour assister au passage du cortège des écoles et des sociétés locales.

Les autorités se rendront ensuite sur le champ de fête, terrain des sports, près l'Abattoir, où elles seront reçues par le Comité de la Caisse des Ecoles.

De nombreuses attractions auront lieu sur le terrain auront lieu sur le terrain de la fête : chevau xde bois, balançoires, fritures, bowettes, concerts, séances des gymnastique, courses, etc.

Mais le clou des divertissement sera certainement le concours de ballons, qui sera précédé de l'ascension d'un aérostat de 1.200 mètres cubes, piloté pour deux membres de la Société Aérostatique du Nord.

Enfin, le soir, un grand bal champêtre clôturera la journée.

Ajoutons que le prix d'entrée à la fête a été fixé à 0.10 seulement. C'est dire qu'il y aura foule énorme, dimanche à la fête des Ecoles.

CONTRE LA VARIOLE. — On vaccinera gratuitement aujourd'hui jeudi, de 3 à 4 heures après-midi, à l'école de filles du Centre.

POUR LES PETITS. — Les mamans peuvent présenter leurs bébés à la consultation de nourrissons qui sera faite aujourd'hui jeudi, de 2 à 3 heures, à l'école de filles du Centre, par M. le docteur Maillard.

RETRAITES OUVRIERES. — Les asurés nés en juin sont invités à apporter à la mairie leur carte annuelle en cours.

En échange, il leur sera remis une nouvelle carte valable jusqu'au prochain anniversaire de leur naissance.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissances.* — Marie-Thérèse Dejaeger, rue Royale, maison Briet. — Emilienne Bourgeois, place du Sapin-Vert, 5. — Pierre Crépin, rue Marthe, 7.

Lannoy

SOUS L'AUTO. — Le jeune Gaston Boane, 7 ans et demi, traversait la rue Nationale en courant, afint d'éviter un tramway, lorsque survint une auto qui le renversa et lui passa au travers du corps.

On se précipita à son secours et le docteur Parmentier, mandé aussitôt,vint le visiter. Le praticien ordonna le repos absolu à la victime et déclara réserver son diagnostic. L'état du jeune Boone ne semble pas très grave.

LYS

MAIN ECRASÉE. — Valentine Gras, 20 ans, piqûrière à la filature Delannoy et fils, a eu la main droite écrasée entre deux organes de son métier. Elle a reçu les soins du docteur Caudmond.

CHUTE MALHEUREUSE. — Henri Liébreck, 14 ans, démonteur à la filature Boutemy frères, est tombé près de son métier et s'est violemment contusionné la main gauche. Il a reçu les soins du docteur Parmentier.

VIOLENCES. — Adolphe Bart, journalier à Lys passait rue de la Motte au Bois, lorsqu'il fit la rencontre du sieur Auguste Vanoverbèke, avec qui il est mal d'accord. Furieux, Vanoverbeck porta des coups à Bart, qu'il blessa sérieusement au visage.

La police intervinté

MAINS MEURTRIES. — Louise Vanhove, 18 ans, journalière chez Delannoy et fils s'est blessé les mains au cours de son travail. Le docteur Masure lui a ordonné deux semaines de repos.

Chronique Tourquennoise

LE CAMBRIOLAGE DE LA RUE DES POUTRAINS

La nomenclature des objets dérobés

Dans notre numéro de mardi matin, nous avons donné des détails complets sur le mystérieux cambriolage commis lundi dans la soirée en l'absence des gens de la maison, et au moyen de fausses clefs, au domicile de M. Marescaux, fabricant de chaussures, rue des Poutrains, 37.

Voici la liste complète des objets dérobés par les malfaiteurs et qui ont une valeur totale de plus de 5,000 francs.

Une somme de 312 fr. 60 dont 90 francs en écus, le reste en monnaie divisionnaire. — Une autre somme de 150 francs dont un louis de 20 francs à l'effigie de Alphonse XIII ; 3 louis de 10 francs le reste en pièces de 5 fr. — Un portemonnaie argent, en forme de bourse. — Une chaîne, tour de cou, or à petites mailles plates. — Une croix or massif de 6 c. avec christ détaché et sculpté. — Une clef de montre, or, incrustée d'une pierre bleue. — Une broche antique, or clair, formant nœud. — Une broche or à griffes, pour photographie. — Une croix, titre fixe, recouverte de petits brillants. — Un collier tour de cou, titre fixe, mailles rondes, avec penditif « Une hirondelle ». — Un portemonnaie en cuir grenat contenant un louis de 10 francs et quelques pièces d'argent. — Une jumelle de théâtre. — Une pièce de 2 francs à l'effigie du pape. — Une montre acier pour homme, marquant les 24 heures — Une montre remontoir or, pour dame avec sautoir or. — Une paire boutons manchettes or — Une bague or pour dame. — Une bague or pour dame, 3 perles fines blanches. — Une bague avec sur le dessus une rosace formée de petites perles grenat. — Une paire boucles d'oreilles or, une perle fine blanche au milieu. — Un cœur, titre fixe, avec brillants et une perle fine dans le milieu. — Deux colliers sans valeur, l'un en perles blanches ; l'autre en perles dorées. — Trois ou quatre bagues argent dont une surmontée d'une vierge. — Un revolver, acier noir, percussion centrale de 8 millim. chargé de trois cartouches — Une boîte contenant 22 cartouches de 8 millim.

VAGABONDAGE

Ayant déjà à son actif huit condamnations pour vols, bris de clôture, attaques nocturnes, le sieur Désiré Duthilleux, 44 ans, sans domicile fixe, a été arrêté hier par la gendarmerie pour vagabondage.

BONJOUR, MILITAIRE !

Hier après-midi la gendarmerie de Courtrai a fait remise aux autorités françaises du sieur Auguste Barbet, brigadier au 4me régiment d'artillerie, en garnison au Mans (Sarthe), condamné par contumace, par le Conseil de guerre du 4me corps d'armée, à dix ans de prison et à la dégradation militaire, pour faux en écriture privée et escroquerie.

SAVON Notre-Dame de la TREILLE
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER

A LA DOUANE

L'année dernière, la Douane de Tourcoing a produit 6.146.000 francs contre 7.239.365 en 1912, soit 1.093.365 francs de moins.

Cette diminution sensible est due à l'importation du bétail qui s'est modifiée dans des proportions notables, surtout en ce qui concerne les porcs dont l'élevage reprend en France par suite de l'augmentation considérable de prix en Hollande.

MALADE DANS LA RUE

Mardi soir, M. Duhayos François, 46 ans, tisserand, demeurant à Marcq-en-Barœul, maison Moreau, 12, est tombé inanimé sur la voie publique, rue Saint-Jacques.

M. le doceur Lagache, mandé pour lui donner des soins, l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital.

MANDAT D'ARRÊT

Le service de la Sûreté a arrêté le nommé Vincent Augustin, née à Dinant-Fontaine, le 27 mars 1846, ouvrier agricole, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction près le parquet d'Arras.

Cet individu a été condamné par contumace, le 16 juin 1912, pour vols.

DESERTEUR

La gendarmerie de Tourcoing a arrêté le nommé Bourget Pierre, du 4e dépôt des équipages de la flotte, à Cherbourg, qui déserta le 4 juillet 1913, alors qu'il était à bord du cuirassé « Gaulois » faisant partie de la première escadre et que ce bâtiment mouillait en rade de Toulon.

LE BON JAMBON

Profitant de l'obscurité, un malfaiteur inconnu s'est introduit furtivement dans le magasin de M. Fidèle Destombes-Dedruyver, charcutier, angle des rues des Poutrains et de Menin, et, avec l'aide d'un complice, s'est emparé d'un jambon et d'une pièce de lard.

Les coupables, reconnus au passage par plusieurs personnes, sont actuellement en Belgique, histoire d'attendre que le flagrant délit n'existe plus.

L'enquete est activement menée par M. Meunier, commissaire de police du 2e arrondissement.

VINAIGRE AU LION DES FLANDRES POUR CONSERVES

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Un apprenti de M. Ch. Kesteloot, rue du Calvaire, M. Gustave Doutreligne ,14 ans, a été brûlé à la face dorsale de la main gauche, par du sucre en fusion. Quinze jours de repos.

— Chez M. Cauliez Delaoutre, rue du Dragon, Marie Werbrouck, 33 ans, soigneuse, a eu l'index gauche écrasé par un rouleau d'appel. Un mois d'incapacité de travail.

— En descendant une rondelle dans la cave d'un estaminet de la rue de la Latte, M. Knockaert Jules, 34 ans, domestique de M. J. Beyls, brasseur à Halluin, est tombé et se'st fracturé une côte. Vingt jours de repos.

AU TIR NATIONAL

Le concours national et international de 1914. 8,000 francs de prix

Dimanche 14 courant aura lieu l'ouverture du concours national et international de tir, organisé par le Tir National de Tourcoing, S. A. G.

Doté de 8,000 francs de prix, dont la majeure partie en espèces, un don de M. le président de la République et de M. le ministre de la guerre et l'autre partie en de superbes couverts et une médaille d'or 36 m/m, ce concours ne peut manquer d'attirer de nombreux compétiteurs. La renommée du Stand de Tourcoing s'est considérablement accrue depuis le concours fédéral de 1913 Tous ceux qui y sont venus ont pu constater le confort qu'il présente à tous points de vue et n'ont pas manqué de le dire à leurs collègues et amis. Les champions eux-mêmes qui ont souvent eu l'occasion d'établir la comparaison ont spontanément déclaré qu'ils le considèrent comme un modèle. Leur présence en sera une nouvelle preuve et contribuera à assurer le succès du concours par le nombre d'émules qu'ils entraîneront à leur suite.

D'autre part, les nombreux Tourquennois qui fréquentent assidûment le tir auront à cœur de montrer les remarquables progrès qu'ils ont accomplis, même à leur insu, et de s'assurer un bon classement entre les fusils les plus réputés.

Que ceux qui ne tirent plus encouragent par leur présence les jeunes et qu'ils y trouvent un encouragement eux-mêmes à y amener leurs propres enfants pour en faire plus tard des défenseurs utiles.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

Mouvement journalier du 2 juin 1914 : Laine peignée 113.894 kilos. — Laine filée 26.114 kilos. — Blousses et laines diverses 50.034 kilos. — Cotons, jutes, etc. 23.901 kilos. — Total 213.883 kilos.

Communiqués divers

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Ce soir, aux bains, à 6 h. 50 très précises, entraînement spécial de la section de natation Ustienne en vue d'un prochain déplacement.

Tous les Ustiens sont priés d'être à l'entraînement, seront courues les épreuves suivantes :

Débutants : 25 mètres, nage libre.

Adultes : Chacu ndans sa série.

100 m. vitesse, 100 m. brasse, 50 m. nage libre.

A sept heures 10 très précises, match de water-polo entre deux équipes formées des équipiers présents.

Aucun départ de course ne sera plus donné après 7 h. 10, donc tout le monde est prié d'être à l'heure.

Nous donnerons ultérieurement la liste des nageurs qui prendront part au xdifférentes épreuves de la fête à laquelle est invitée la section ustienne.

Commissaires de service : A. Lenis, G. Breuckin.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 3 juin 1914

Naissance. — Dujardin Jules, rue Fénelon, 8.

Décès. — Castel Marcel, 6 ans, rue du Pont de Neuville, 98. — Glorieux Julien, 19 ans, magasinier, rue de Gand, 754. — Dechamps Henri, 65 ans, veilleur d enuit, rue de Creil, 20. — Behaegen Daniel, 45 ans, sans proession, rue Nationale, 122.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC
LE SUCRE BÉGHIN

WASQUEHAL

INAUGURATION DES MAISONS OUVRIERES. — Voici le programme des grandes fêtes d'inauguration des maisons ouvrières qui auront lieu les dimanche 7 et lundi 8 juin 1914, sous le patronage de la Municipalité :

Journée du dimanche 7 juin. — De 1 heure à 2 heures, réception des sociétés.

A laMairie : Fanfare Ouvrière l'Avenir de Lille; Trompettes « La Renaissance » de Croix; Chorale de l'Union de Lille; Harmonie municipale « La Jeune France », Wasquehal; Les Pupilles socialistes d'Hem; Société de Pupilles et de gymnastique socialiste Les Enfants du Peuple de Lille; Pupilles socialistes d'Esquermes-Lille; Pupilles socialistes de Marcq-en-Barœul; Pupilles socialistes de Lille-Wazemmes; Pupilles socialistes du Comité Liebnecht de Lille; Pupilles Socialistes du Vieux-Lille; Pupilles socialistes du Comité Paul Bert de Lille; Pupilles socialistes des Maisons Ouvrières, Wasquehal.

A l'issue de la réception toutes les Sociétés musicales, de Pupilles et Sections Socialistes se formeront en cortège rue Ferrer pour se rendre aux Maisons Ouvrières.

Rue de Tourcoing : Harmonie Ouvrière de Dottignies; Harmonie Ouvrière de Menin; Harmonie Ouvrière de Mouscron; Fanfare des Trompettes la Solidarité Ouvrière, Tourcoing; Fanfare La Paix, de Roubaix; Harmonie Ouvrière La Fraternelle, d'Halluin; Fanfare Union Musicale du Cul de Four, Roubaix; Harmonie Union Musicale de la Planche-au-Riez, Wasquehal; Les Pupilles Socialistes de Dottignies; Pupilles Socialistes de la Paix, de Roubaix; Pupilles Socialistes de Tourcoing; Pupilles Socialistes, de Lys-lez-Lannoy.

A l'issue de la réception toutes les Sociétés Musicales, de Pupilles et Sections Socialistes se formeront en cortège rue de Tourcoing pour se rendre aux Maisons Ouvrières.

A trois heures, inauguration des Maisons Ouvrières, sous la présidence d'honneur des citoyens Jules Guesde et Gustave Dubled, députés de Roubaix, et avec le concours assuré des citoyens Jean Jaurès, député du Tarn; Vandervelde, député Belge, et de tous les députés et élus socialistes du Nord et du Pas-de-Calais.— Chœurs socialistes chantés par 1.500 pupilles socialistes et la Chorale de l'Union de Lille avec accompagnement de toutes les Harmonies et Fanfares socialistes participant à la fête. — Les sections socialistes du Nord et de la Belgique avec leur drapeau assisteront à la cérémonie d'inauguration.

A l'issue de la cérémonie d'inauguration, grands festivals-concerts :

Rue du Noir Bonnet, avec le concours de : la Grande Fnafare d'Armentières, les Pupilles de Lille-Wazemmes, les Pupilles du Vieux-Lille, les Pupilles du Comité Paul Bert, Lille, les pupilles de la Paix, de Roubaix ; la Fanfare des Trompettes de la Solidartité Ouvrière de Tourcoing, les Pupilles Socialistes la Jeunesse Prolétarienne de Faches-Thumesnil.

Rues de Marcq, avec le concours de : la Fanfare de l'Avenir de Lille, Société de Pupilles et de Gymnastique les Enfants du Peuple de Lille,la chorale l'Union de Lille, les Pupilles Socialistes du Comité Liebneckt de Lille, les Pupilles Socialistes d'Esquermes-Lille, la Fanfare La Paix, Roubaix.

Rue Carpeau, avec le concours de : l'Harmonie Ouvrière de Mouscron, les Pupilles Socialistes de Marcq-en-Barœul, l'Harmonie Ouvrière la Fraternell ed'Halluin, les Pupilles Socialistes d'Hem, les Pupilles Socialistes de Wasquehal, la Fanfare l'Union Musicale du Cul-de-Four de Roubaix.

Rue Clémentine Durieux, avec le concours de : l'Harmonie Ouvrière de Dottignies, les Pupilles Socialistes de Dottignies, l'Harmonie Ouvière de Menin, les Pupilles Socialistes de Lys-lez-Lannoy, les Pupilles Socialistes de Tourcoing, la Fanfare des Trompettes la Renaissance de Croix.

A 6 heures, place Gambetta, fête de gymnastique, par la société de gymnastique l'Espérance de Wasquehal.

A 10 heures du soir, parc des Maisons Ouvrières, grand feu d'artifice, avec le concours de l'Harmonie Municipale « La Jeune France » et de l'Union Musicale de la lPanche-au-Riez.

Journée du lundi 8 juin. — A 10 heures du matin, à la Mairie et aux Ecoles du Capreau, distribution de vin et de gâteaux aux enfants des écoles.

A 4 heures, rue Pasteur, départ du ballon « Les Villas Ouvrières », avec le concours de l'Harmonie Municipale « La Jeune France ».

A 6 heures, àla Mairie, tirage des primes.

A 6 heures, quartier de la Planche-au-Riez, fête de gymnastique par la société l'Espérance de Wasquehal, avec le concours de l'Union Musicale de la Planche-au-Riez.

Samedi 6, dimanche 7, lundi 8, mardi 9 et dimanche 14 juin, place Fénelon et place de la République, grande kermesse flamande. Les forains qui resteront jusqu'au dimanche 14 juin ne paieront pas de droits de place. Les habitants sont invités à illuminer et pavoiser leurs maisons. Le samedi 6 juin, distribution de pain et de viande aux indigents. Les inscriptions sont reçues à la Marie jusqu'au mercredi 3 juin inclusivement.

UN VOL DE JAMBON. — Lundi dernier, M. Joseph Vandenbossche, entrepreneur de battage à Wasquehal, rue du Triez, s'étant rendu à l'exposition agricole de Roubaix, avait laissé pour garder la maison le sieur Cattel, qu'il occupait comme ouvrier.

Il ne fut pas plus surpris à son retour de voir que le sieur Cattel avait disparu en emportant un jambon d une valeur de 25 francs .

Plainte a été déposée à la gendarmerie de Roubaix.

ETAT-CIVIL de WASQUEHAL. — *Naissance.* — Josep hCarette, rue Christophe Colomb.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations.N° 198, V.VAISSIER

MENIN

UNE JEUNE FILLE ATTAQUÉE A LA SORTIE D'UN BAL

Mlle Agnès Demeulemester, 19 ans, bobineuse, demeurant à Halluin, sortait du bal, Gustave Taillieu, rue de Monscron, quand elle rencontra son ancien amant, Augste Deschamps, tisserand, rue du Château, 80, à Halluin.

Une vive discussion surgit entre les deux jeunes gens, soudain Deschamps empoigna Agnès Demeulemeester à la gorge, lui porta un coup de pied au bas-ventre et la terrasse.

Des témoins intervinrent heureusement et relevèrent la jeune fille, qui avait l'épaule droite luxée.

La gendarmerie belge a ouvert una enquête.

LIRE D'AUTRE PART :

TERRIBLE ACCIDENT SUR UN CHAMP DE FOIRE.

LILLE

Les Voleurs au travail

Exploits de cambrioleurs

Le service de la Sûreté a été saisi d'une plainte en tentative de cambriolage, émanant de M. César Brice, 45 ans, cabaretier, demeurant 3, rue Pierre-Legrand :

« Au cours de l'avant-dernière nuit, a déclaré le plaignant, des malfaiteurs ont tenté de s'introduire chez moi en poussant une fenêtre, non fermée, prenant jour sur la rue. Malheureusement pour eux, des bouteilles qui se trouvaient sur l'entablement de la dite fenêtre, tombèrent en occasionnant un grand fracas.

« Ces malandrins ayant eu peur prirent ainsi la fuite, sans donner suite à leur projet. »

Ces individus sont activement recherchés.

Les picpockets

On sait que les voleurs à la tire affectionnent opérer sur la place de la Nouvelle-Aventure, les jours de marché. Maintes fois, nous avons eu à signaler des vols de toutes sortes commis en cet endroit et dont la police ne parvient pas à découvrir les auteurs.

Mardi encore, ces malfaiteurs ont exercé au dit endroit, leur talent délictueux.

Cette fois, c'est Mme Dekeyser, cabaretière, rue de Juliers, 21, qui a été leur victime. La commerçante fut en effet soulagée de son portemonnaie contenant 125 francs, dont 50 francs en pièces de 5 francs, le reste en or et en menue monnaie.

Le commissaire du quartier a été saisi d'une plainte relative à ce vol.

Les rideaux magiques

C'est fort probablement au même endroit que l'on déroba à M. Constant Bie, demeurant 29, rue des Sarrazins, une pièce de rideau de 74 mètres de longueur et d'une valeur totale de 111 francs.

Le commerçant, qui ne s'est aperçu du vol dont il avait été victime que quelques jours plus tard, en inventoriant ses marchandises, a mis la police au courant de sa mésaventure.

Un bécanier pincé

Un agent de sûreté se trouvait mardi soir chez M. Raux, marchand de cycles, place de la Nouvelle-Aventure, 36.

Dans le magasin venait d'entrer un individu aux allures suspectes qui essayait de vendre un vélo neuf pour la somme de 45 francs.

L'agent, intrigué, pria le visiteur de le suivre au bureau de police. Ce dernier se rebella et une lutte s'engagea. Force resta néanmoins au représentant de la loi, et le vendeur dut décliner son état civil. Il déclara s'appeler Désiré Ameye, 25 ans, journalier, sans domicile fixe, et ajouta qu'il avait acheté ce vélo pour une somme de 10 francs à un inconnu.

En consultant les fiches, l'agent s'aperçut qu'Ameye faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Cet individu a été déféré au parquet sous l'inculpation de rébellion, d'infraction à un arrêté d'expulsion et de vol.

Son compte est bon.

ARTHRITIQUES Vichy Célestins aux repas élimine l'acide urique.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

LE NOUVEAU PONT

Les travaux sont terminés

Enfin les travaux du Nouveau Pont ont pris fin. Le passage supérieur de la gare, complètement terminé, est mis à l'entière disposition des chariots et piétons. Les deux lignes du tramways J de Lille à Tourcoing-les-Francs sont installées et pavées et la barrière du passage à niveau est définitivement fermée.

Ce passage supérieur comporte trois versants : l'un vers la Madeleine, le second vers Marquette et le troisième vers Marcq. Sur ce dernier, on travaille encore à la pose des garde-fous en fonte bordant les trottoirs, et ce travail, qui sera terminé d'ici une quinzaine de jours, ne gêne en rien la circulation des voitures et des piétons. Les travaux du passage supérieur auront duré environ trois années ; de son côté, la suppression du passage à niveau va permettre l'augmentation des voies de manœuvres vers la gare des marchandises, travaux qui sont d'ailleurs déjà commencés, puisque dans ce but, on a démoli le bâtiment qui renfermait les bancs militaires nécessaires, en cas de mobilisation, pour le transporter plus loin.

UN MENDIGOT.— Le secrétaire de police M. Bourgeois, a arrêté pour mendicité le sieur Julien Beschett, 55 ans, garçon-boulanger, domicilié 129, rue des Rogations, à Lille.

Conduit au Parquet, Beschelt a été écroué

BAISIEUX

Des picpockets opèrent en gare

A deux reprises différentes, lundi soir, des voyageurs venant de Bruxelles ont été victimes d'audacieux malfaiteurs.

C'est ainsi qu'une dame constata la disparition d'une petite bourse en or d'une valeur de six cents francs et contenant trente francs en pièces d'or.

La victime du vol en ressentit une telle émotion qu'elle fut prise d'une crise de nerfs.

Peu de temps après, le même fait se reproduisait. Cette fois, ce fut le porte-monnaie d'une voyageuse qui fut enlevé.

Ce porte-monnaie contenait une centaine de francs.

Ces audacieux malfaiteurs, — demeurés quant à présent inconnus, — sont activement recherchés par les polices française et belge.

LOOS

CHARBON A BON COMPTE. — Le sieur Pierre Bustreel, 31 ans, journalier, demeurant à Loos, rue de Béthune, estaminet Synave, dérobait des sacs de charbon dans la cour de l'usine à gaz de Loos, en franchissant les haies qui bordent la voie du chemin de fer.

Après enquête, M. Falise, commissaire de police, ayant eu connaissance de ces faits, a dressé procès-verbal à la charge de Pierre Bustreel

UNE CHUTE DE TROIS METRES

Le maçon Louis Bonnet 46 ans, demeurant à Rumes (Belgique), occupé dans le chantier Lys-Tancré, rue de la Deule, était monté sur un gitage, quand, par suite d'un faux mouvement, il tomba sur le sol d'une hauteur de trois mètres.

Relevé aussitôt par ses camarades, Bonnet reçut les soins de M. le docteur Lesne, qui constata deux grandes plaies du cuir chevelu une contusion de la cuisse et du genou droit et une contusion du thorax avec lésions internes.

Le blessé sera dans l'impossibilité de travailler pendant deux mois.

MARCQ-EN-BARŒUL

CHUTE GRAVE

La victime serait dans un état désespéré

Avant-hier matin, vers une heure, le nommé Dedeynne marchand de charbon, demeurant rue Saint-Patrick, au Pont, descendait de sa chambre pour satisfaire un besoin naturel. Trompé par l'obscurité, Dedeynne qui est âgé de 64 ans, perdit pied et tomba sur la tête ce qui lui occasionna une fracture du crâne.

M. le docteur Vasseur a jugé l'état du blessé très grave sinon désespéré, étant donné l'âge de M. Dedeynne.

MARQUETTE

ETAT CIVIL DE MARQUETTE. — *Naissances.* — Leysen Marie, rue Saint-Charles. — Deflem Alphonsine cour Courbet, 24.

Décès. — Dubois Victor, 4 ans, rue de l'Epinette, 35. — Emmerechts Fernande, 19 ans, Saleuse, Clos de l'Abbaye, 15.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BOUCHAIN

Une jeune femme se noie

Mme Victor Maton, née Ambroisine Doyen, 38 ans, accouchée depuis une huitaine de jours, est depuis lors très taciturne et à plusieurs reprises, manifesta l'intention de mettre fin à ses jours.

Profitant du sommeil de son mari, vers onze heures du soir elle quitta la maison et alla se jeter dans l'Escaut.

Son mari s'éveilla peu après, il se mit à sa recherche et prévint les voisins.

M. Henri Locquet, de Lourches, fouilla le canal à l'aide d'une gaffe et ramena le cadavre de la malheureuse femme.

FRESNES

VOL D'UN VELO. — Le nommé Vacassin Gumar, demeurant à Fresnes, était rentré, laissant son vélo à la porte, à l'estaminet Adèle Jacquelin, débitante, rue de Condé. Quand il sortit du débit, il constata que son vélo neuf, d'une valeur de 200 francs, était disparu. Il alla conter sa mésaventure à M. le commissaire de police de Condé qui ouvrit une enquête.

WALLERS

ENTRE VOISINS. — Le mineur Jules Bar, demeurant au hameau d'Arenberg, a porté plainte contre son voisin, Jules Blairon, qui, au cours d'une discussion, l'aurait roué de coups.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLINES-LES-RACHES

CAPTURE D'UNE AUTO DE FRAUDE

Le brigadier de gendarmerie Mercier et le gendarme Moronvalle ont saisi à Flines, une automobile équipée pour la fraude qui avait été laissée dans une grange, voici environ huit jours, par suite d'une avarie.

L'auto a été amenée à la caserne de gendarmerie de Douai.

AUBY

Un ouvrier électrocuté

Un terrible accident s'est produit mardi, vers dix heures moins le quart du soir, à l'usine de fours à coke de « Gabes ». Un ouvrier électricien, Alfred Brunet, âgé de 24 ans, était occupé à réparer un poste électrique, quand tout à coup il toucha avec une clef anglaise qu'il tenait à la main un fil à haute tension. Le malheureux tomba foudroyé. Ce fut en vain qu'un médecin mandé lui prodigua des soins, la mort avait fait son œuvre. Le corps a été reconduit mercredi matin à son domicile, rue du Marais, à Dorignies.

LE COQ. — Un malandrin s'est introduit la nuit dans la cour de M. Lucien Escarbel, et a volé un coq de combat valant 25 francs.

La gendarmerie a été saisie d'une plainte.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

LES BECANIERS. — M. Ildephonse Coasne, rentier à Flers-en-Escrebieux, avait laissé sa bicyclette à la porte d'une maison où il était en visite. Quand il voulut la reprendre, la machine avait disparu. La gendarmerie a ouvert une enquête.

CUINCY

LES EFFETS DU SOLDAT

Les gendarmes de Douai, en tournée à Cuincy, rencontraient l'autre soir deux hommes dont l'un était vêtu du pantalon et du képi de la 1re section d'ouvriers et d'une veste de civil, et dont l'autre arborait fièrement une tunique de la 1re section d'ouvrier. Les gendarmes les interpellèrent et leur demandèrent ce que signifiait cette mascarade.

L'un des deux hommes déclara qu'il se nommait Emile Sarrazin, qu'il était soldat à la 1re section d'ouvriers et que par manière de plaisanterie, il avait mis la veste de son camarade et lui avait prêté sa tunique.

Sarrazin sera signalé à son corps. Son ami Georges Petit, 24 ans, s'est vu dresser procès-verbal pour port illégal d'effets militaires.

PAS-DE-CALAIS

LIEVIN

L'AFFAIRE DE MŒURS DU N° 11

Nous avons relaté, dans un précédent numéro l'arrestation par M. Marteau, commissaire de police, d'un nommé Hallais Désiré que sa fille infirme accusait d'avoir abusé d'elle.

Le juge d'instruction vient de remettre Hallais en liberté provisoire, les faits allégués contre lui par sa fille n'étant pas établis d'une façon convaincante.

Nous devons ajouter que, d'une enquête à laquelle nous nous sommes livré, Hallais jouit dans la cité du numéro 11 de Lens d'une excellente réputation et que nombreuses sont les personnes qui se refusent à croire à sa culpabilité.

ANNEQUIN

AU VOLEUR. — Mme Anacharsis Trouville avait quitté sa maison, vers 8 heures et demie du soir, pour aller rejoindre son mari à la fosse numéro 7 des mines de Béthune.

Rentrant tous deux vers une heure du matin ils furent tout étonné de trouver la porte ouverte. Les meubles étaient fracturés et le contenu étalé par terre. Dans une armoire, un petit pot en grès dissimulé derrière du linge et contenant 3.3.. francs avait été enlevé. Une enquête est ouverte.

BILLY-MONTIGNY

AU VOLEUR ! — Un malfaiteur que la gendarmerie recherche a pénétré dans l' « étolette » de M. J.-B. Legrand, rue de la Perche, 153, et a volé un lapin et trois pigeons.

LES COUPS. — Lasmi Rzki, 18 ans, et Dumortier Désiré, 19 ans, ont échangé des coups à la lampisterie de la fosse numéro 10. La gendarmerie, informée, leur a dressé procès-verbal.

FIN D'ILYLLE. — Charles Legroux a porté plainte à la gendarmerie contre Georgina Caron qui vivait maritalement avec lui et qui l'a quitté en emportant des meubles.

Interrogée, Georgina a reconnu avoir emporté du mobilier, mais elle affirme qu'il lui appartient, l'ayant acheté avec le produit de son travail. L'affaire en est là.

AUCHEL

COUP DE COUTEAU

Un ouvrier mineur algérien, Ahessens Migale, âgé de 30 ans, a été mis en état d'arrestation pour avoir frappé d'un coup de couteau à la poitrine Nestor Flahaut, 24 ans, mineur.

M. le docteur Hernu, ayant été mandé pour donner ses soins à Flahaut, décida le transfert d'urgence de ce dernier à l'hôpital de Béthune.

Par un effet du hasard, Flahaut a échappé à une mort certaine, car le couteau, après avoir passé près de l acarotide, passa sous la clavicule et alla atteindre le poumon.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du mardi 2 juin 1914

LES EXPULSÉS. — Pierre Van der A...wera, 20 ans, arrêté le 26 mai place Anne-Tacq, à Lille, pour infraction à un arrêté d'expulsion, fera 4 mois de prison.

— Pour le même délit, 2 mois à Hippolyte Schepens, 34 ans.